



La Lettre du Maire

N° 35 – Février 2018

Chères Bavilléroises, chers Bavillérois,

La cérémonie des **vœux du Maire** s'est déroulée le mardi 9 janvier 2018 salle Jean Moulin. Une fois encore, la fréquentation était importante puisque plus de 230 personnes se sont retrouvées pour ce premier moment institutionnel et festif de l'année. Merci pour votre présence, nombreux, à cette cérémonie. Elle témoigne de votre profond attachement à la vie de notre commune.

Plus tard dans le courant du mois de janvier, le traditionnel **repas des personnes âgées** a réuni près de 150 inscrits. Là encore, ce fut une agréable journée d'échange entre Bavillérois autour d'un bon menu. L'après-midi dansante a été animée par les musiciens Claudie et Bernard.

Au verso de cette lettre, j'évoquerai deux projets importants qui seront mis en œuvre cette année : d'une part la création d'un **parc urbain** destiné à la détente au centre-ville, d'autre part le déploiement opérationnel du dispositif de **vidéoprotection** sur lequel la municipalité travaille depuis de longs mois.

Toujours dans le domaine du cadre de vie, j'aborderai la question de **l'entretien du canal**, avec un échange efficace entre la municipalité et les Voies Navigables de France.

Enfin, je vous annoncerai la tenue d'une nouvelle semaine d'animations proposée au printemps par les commerçants de l'association « **Les Vitrines de Bavilliers** ».

Je souhaite un très bon mois de février à chacune et chacun d'entre vous ! Au plaisir de vous rencontrer !

Éric KOEBERLÉ
Maire de Bavilliers

En 2018, création d'un parc urbain dédié à la détente et à la promenade en centre-ville

La commune de Bavilliers dispose d'un poumon vert situé entre les rue de la Libération et François Mitterrand. En 2018, cet espace actuellement en friche sera transformé en parc urbain. L'objectif de ce projet consiste à créer un véritable lieu de promenade et de détente, accessible à tous. Sa localisation en centre-ville en fait l'endroit idéal pour ce type d'aménagement.

Le terrain de pétanque actuel sera mis en valeur avec la construction d'un club-house et d'une vingtaine de places de parking. Une allée piétonne reliera la rue Mitterrand à la rue Paul Barret. Des cheminements doux et des escaliers permettront de rejoindre la rue de la Libération et de déambuler dans le parc. Une place centrale pourra accueillir des évènements populaires. La zone sera partiellement défrichée et minéralisée afin d'apporter de l'esthétisme et de la sécurité dans les déplacements. Cependant, les arbres existants seront majoritairement conservés.

La vidéoprotection commence à se déployer

Comme vous avez pu le constater, la vidéoprotection commence à se déployer. Le matériel est presque totalement installé. Il restera certains paramétrages à réaliser comme flouter les zones privées (c'est une obligation légale !), par exemple. L'ensemble du dispositif sera opérationnel ce printemps. Ce sont 25 caméras fixes et une nomade qui sont en cours d'installation. En plus des points sensibles, toutes les entrées et sorties de ville seront filmées. Sur le plan juridique, la visualisation d'un délit à travers ce dispositif vaut flagrant délit. Il constitue donc un outil très puissant mis au service de la police nationale et des gardes nature par la municipalité, qui a fait de la sécurité l'un de ses principaux objectifs.

Les commerçants vous invitent à une nouvelle semaine d'animations

Les commerçants de l'association « Les Vitrines de Bavilliers » vous donneront rendez-vous pour la troisième année du samedi 26 mai au samedi 2 juin avec des animations dans les commerces participants puis la clôture de la semaine par une tombola et un pot de l'amitié.

Par ailleurs, si vous êtes commerçant, n'hésitez pas à rejoindre l'association qui se réunit tous les premiers mardis de chaque mois, salle de la Douce à partir de 19 heures 30 (contact : lesvitrinesdebavilliers@gmail.com).

L'entretien du canal planifié par VNF dans un programme pluriannuel

Alimenté par le bassin de Champagny, le canal de Montbéliard à la Haute-Saône qui traverse Bavilliers est navigable à partir de Botans. Son entretien est du ressort des Voies Navigables de France (VNF). Jusqu'à présent, l'entretien était peu fréquent, avec un impact négatif en terme esthétique pour le cadre de vie. La municipalité a donc pris attache avec VNF pour demander un entretien plus régulier. Elle a été entendue puisque VNF a présenté un programme d'entretien pluriannuel sur 2 à 3 ans, dont la mise en œuvre a d'ores et déjà démarré. Satisfaits de la réponse apportée, les élus resteront vigilants sur ce point.

Agenda

Marchés hebdomadaires Tous les vendredis matin – Place Jean Moulin

Recensement de la population Du Jeu 18/01 au Sam 17/02 – A domicile

Conseil municipal (débat d'orientation budgétaire) Jeu 15/02 à 20h – Salle d'Honneur de la Mairie